

- Un secteur qui se classe au 3<sup>ème</sup> rang national, un secteur plus présent dans l'emploi industriel qu'en moyenne nationale, un **secteur traditionnel de la région** qui a été **frappé** (et qui continue de l'être) de plein fouet **par la mondialisation** se traduisant dans un **mouvement tendanciel de décroissance de l'emploi, et la quasi disparition des entreprises de plus 150 salariés** au cours des deux dernières décennies (le secteur est composé aujourd'hui principalement de PME dont l'effectif moyen est de 40 personnes) mais **qui peut rebondir grâce à l'innovation, la recherche et le développement**. Persistance d'une activité en broderie et dentelle dans le Calaisis et le Cambrésis avec des entreprises familiales et d'une formation lente sur le tas (cinq ans environ) mais pour lequel il existe un besoin de formation en raison des innovations techniques et du marketing. « Le textile n'est pas mort, c'est le textile qui se développe dans toutes les autres industries ».
- Une proportion d'ouvriers importante (70% de l'effectif salarié), **deux fois moins de jeunes qu'en moyenne régionale** pour les autres activités, et une moindre qualification. **L'acquisition des compétences de base est importante** (notamment pour la reconversion).
- **Des besoins en compétences nouvelles liés aux évolutions technologiques et au développement des textiles innovants** mais des précautions à prendre vis-à-vis des nouveaux métiers car les technologies du textile continuent d'exister et qu'il faut les maîtriser. La profession indique **un besoin de qualification plus important et de capacités permettant l'évolution et le décroisement** : faire évoluer dans l'emploi et dans l'entreprise d'abord, renforcer les qualifications en formation initiale mais ne pas spécialiser trop vite, recenser les offres de formation innovantes pour rendre les métiers attractifs, innover dans les méthodes de formation, d'où la nécessité d'un profond renouvellement de l'offre de formation face aux mutations du secteur.
- Rénovation de la voie professionnelle, mise en place en 2011 de la rénovation de la voie technologique.
- Une offre de formation initiale en diminution, qui souffre d'un **fort déficit d'attractivité** avec une part encore importante de formations de niveau V. Le Rectorat souligne le nombre limité de jeunes (« Ce qui manque ce sont les jeunes »), l'insertion difficile des jeunes surtout de niveau V, une présence en BTS encore insuffisante.
- **Un recours très limité à l'alternance (apprentissage et contrats de qualification)**, avec, en apprentissage, une situation financière difficile pour le CIA en raison du nombre faible d'apprentis.
- Intérêt à développer une plate-forme technologique

#### *Des points de vigilance*

- 1- Une évolution des compétences vers le Bac pro comme niveau minimum requis, des BTS plus généralistes (mécanique ou chimie), complétés de licences professionnelles dédiées des besoins en ingénieurs.
- 2- Une meilleure identification des besoins en confection.
- 3- Le développement d'une offre supérieure privée.
- 4- Des équipements et des compétences pédagogiques à préserver et à optimiser.
- 5- La nécessité d'une meilleure visibilité de la formation.
- 6-Préserver une offre de formation aux métiers de la dentelle.
- 7-L'inscription de l'offre de formation dans une dynamique d'innovation accompagnant les nouvelles perspectives d'activité qui s'offrent au secteur (textiles innovants, customisation...).